

CANADA
DISTRICT DU QUÉBEC
DIVISION : 01-MONTRÉAL
NO COUR : 500-11-047375-148
500-11-051881-171

COUR SUPÉRIEURE
« Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies »
(LRC 1985, ch.C-36) »

DANS L'AFFAIRE DE L'ARRANGEMENT OU DU
COMPROMIS DE :

DÉVELOPPEMENT LACHINE EST INC.,
CONSTRUCTION FRANK CATANIA INC., LES
DÉVELOPPEMENTS IMMOBILIERS F. CATANIA
ET ASSOCIÉS INC., GROUPE FRANK CATANIA &
ASSOCIÉS INC., 759372 CANADA INC.,
3886735 CANADA INC., 4204930 CANADA INC.,
4167601 CANADA INC., 4186567 CANADA INC. ET
4127927 CANADA INC.

Compagnies débitrices

FORMULAIRE DE PROCURATION¹

_____ de _____
(Nom et poste ou fonction du signataire autorisé de l'entité créancière) (Nom de l'entité créancière)

créancière, nomme par les présentes comme mon fondé de pouvoir à l'assemblée des créanciers (l'« **Assemblée** ») qui sera tenue le 12 juin 2020 à 9 h conformément à l'Ordonnance relative au traitement des réclamations datée du 15 mai 2020 et/ou à toute reprise de l'Assemblée advenant son ajournement par les Compagnies débitrices, pour toute décision pouvant y être prise, la personne suivante :

COCHEZ UNE SEULE DES CASES SUIVANTES :

Jean Gagnon, CPA, CA, CIRP, SAI Contrôleur désigné par l'Ordonnance initiale en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, ou une personne désignée par lui (**NOTEZ QU'UN CRÉANCIER QUI NOMME LE CONTRÔLEUR À TITRE DE FONDÉ DE POUVOIR SERA RÉPUTÉ AVOIR VOTÉ EN FAVEUR DE L'APPROBATION DU PLAN, À MOINS D'AVIS CONTRAIRE DANS SON FORMULAIRE DE VOTE**);

Autre, précisez :

(précisez le nom, le poste ou fonction ainsi que l'entité, le cas échéant)

Signé à _____ le _____

(Signature du signataire autorisé)

(Signature du témoin)

¹ Les seuls créanciers autorisés à remplir ce formulaire sont ceux qui sont autorisés à voter à l'assemblée des créanciers du 12 juin 2020, soit ceux détenant une réclamation prouvée, telle que définie au Plan conjoint de transaction et d'arrangement modifié et à l'Ordonnance relative au traitement des réclamations.